



LA CORDEILLE

EXTERNAT SAINT JOSEPH



Lycée
des
métiers

Service à la Personne
Maintenance
& Numérique

RENTREE 2024

2229, route de Faveyrolles - 83190 Ollioules



esj-lacordeille.com

Agences RICHARD

Depuis plus de 25 ans, mes collaborateurs vous accompagnent au quotidien dans vos recherches immobilières. « Partageons » encore !





Six-Fours Ollioules

04.94.07.73.11.



Clinique Saint-Martin



**Hospitalisation toutes pathologies psychiatriques
Temps plein et Hôpital de jour**

Chemin de Faveyrolles - 83190 Ollioules

**ACCUEIL : 04.98.00.31.00
HOPITAL DE JOUR 04.98.00.31.40**

<http://clinique-saint-martin.ramsaygds.fr/>

04 94 74 51 14 06 68 08 07 42



**51 AV. DES ANCIENS COMBATTANTS D'INDOCHINE
83500 LA SEYNE SUR MER (LIMITROPHE SIX FOURS LES PLAGES)**

carrosserierobert83@gmail.com

NOVA

Conseil - Formation
Bilan de compétences




Cabinet spécialisé dans l'accompagnement & le développement des compétences

- Parcours de formation sur mesure
- Coaching
- Bilan de compétences
- Bilan d'orientation scolaire

Centre d'Affaires Monbur'O - 837 bis allée de Paris
83500 LA SEYNE SUR MER
06 27 54 53 51 - contact@novaconseil.org

S.C.E.C.A.I.S.

Société Conseil Expertise Comptable
Audit Isabelle SION

Isabelle SION
Expert Comptable Diplômé

Espace Coralia - Bât. A
424 avenue de Lisbonne
83500 La Seyne-sur-Mer

Tél : 04.94.07.58.08
Port : 06.85.73.17.96
Fax : 04.94.34.58.08
E-mail : scecais@orange.fr
Site : www.scecais.com



Albert Immobilier

TRANSACTION - GESTION - LOCATION

2 AGENCES À VOTRE SERVICE :

| | |
|---|---|
|  <p>24, rue de la République 83190 OLLIOULES 04.98.00.29.19 contact@albert-immobilier.com</p> |  <p>2, quai Marie Esménard 83110 SANARY/MER 04.94.74.50.50 sanary@albert-immobilier.com</p> |
|---|---|

www.albert-immobilier.com

Une réalisation GECOP
21 Bd Winston Churchill 44800 ST HERBLAIN
02 40 71 06 06 - gecop@gecop.com
41123023

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|----|
| Edito | 2 |
| Projet d'établissement | 3 |
| Règle de vie | 4 |
| Pastorale | 6 |
| APEL | 8 |
| Rentrée à l'école | 10 |
| Rentrée au collège | 12 |
| Rentrée au lycée général | 14 |
| Rentrée au lycée professionnel | 16 |
| CPGE | 18 |
| Education Physique et Sportive | 19 |
| La Cordeille Formation | 20 |
| Service généraux | 21 |
| Infirmierie | 21 |
| Restauration des élèves | 23 |
| Site internet | 25 |
| Transports scolaires | 30 |



REMERCIEMENTS

L'Externat Saint-Joseph à Ollioules remercie tous les annonceurs qui ont bien voulu participer à la publication de cette brochure



Chers élèves, chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous accueillons pour cette rentrée au sein de notre établissement. Nous espérons que cette année scolaire sera riche en apprentissages, en découvertes et en rencontres pour chacun d'entre vous.

Lorsque l'Externat s'endort en juillet, les équipes s'activent autour de la maintenance, des travaux de mise aux normes, d'installation, de mises à jour informatiques et de nombreux autres chantiers afin de permettre à chacun d'aborder la rentrée scolaire dans les meilleures conditions matérielles possibles. Ce sont des acteurs indispensables à la réussite de chacun et nous les remercions pour leur engagement au service de la communauté.

Cette année qui s'annonce nous invite à être « porteurs d'espérance », la thématique de l'année Mariste dans tous les établissements scolaires de notre congrégation.

Aux élèves, nous souhaitons tout d'abord rappeler que vous êtes au cœur de notre projet éducatif. Nous serons là pour vous accompagner, vous soutenir, vous porter parfois, mais surtout croire en vous et vous conseiller dans votre parcours scolaire. Nous vous encourageons à donner le meilleur de vous-même, à relever les défis qui se présenteront à vous et à vous épanouir dans vos apprentissages.

Aux familles, nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez en nous permettant d'accompagner vos enfants. Nous sommes convaincus que l'éducation est l'affaire de tous et que votre collaboration est essentielle à la réussite de vos enfants. Nous vous invitons à être présents à nos côtés et à participer activement à la vie de l'établissement. La toute nouvelle équipe de l'APEL se tient à votre écoute et porte avec l'Externat des projets communs au service des élèves et de leur bien-être.

Ensemble, élèves, parents, enseignants et personnels de l'établissement formons une communauté éducative solidaire et bienveillante. Nous sommes convaincus que chacun a un rôle à jouer pour garantir un climat scolaire serein et propice aux apprentissages.

Cette année, de nombreux projets et activités sont prévus pour enrichir les connaissances et développer les compétences des jeunes qui nous sont confiés. Que ce soit dans le domaine des sciences, des langues, des arts ou du sport, nous mettrons tout en œuvre pour vous offrir un enseignement de qualité et stimulant.

L'Externat Saint Joseph nouvellement labellisé « Ouverture internationale » pour le premier degré, le collège et les lycées, mais également « Lycée des Métiers du Service à la Personne, de la Maintenance et du Numérique » va pouvoir décliner de nouveaux projets ambitieux.

Enfin, pour cette rentrée, deux changements majeurs sont à noter. Nous accueillons tout d'abord un nouveau prestataire de restauration, la société NewRest qui travaille déjà avec le réseau Mariste du bassin. Concernant les abords de l'établissement, les conditions d'accès à l'établissement sont modifiées pour le second degré, intégrant dans le paysage du parvis des portiques d'accès, pour améliorer la gestion des flux d'élèves au quotidien.

En conclusion, nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée scolaire, placée sous le signe de la curiosité, de l'engagement et de la réussite. Que cette année soit pour vous riche de belles découvertes et de rencontres inspirantes.

Bienvenue à tous et belle année scolaire 2024 !

Odile FERRANDI
Cheffe d'Établissement
Premier Degré

Christel LOUIS
Cheffe d'Établissement
Coordinatrice



L'Externat Saint Joseph, La Cordeille à Ollioules est un établissement catholique d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat sous la tutelle européenne des Pères Maristes.

Nos valeurs s'articulent autour des caractéristiques de l'Education Mariste détaillées dans ce projet d'établissement.



NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Un site géographique exceptionnel de 17 hectares planté de plus de 300 oliviers. Un campus scolaire adapté au suivi des élèves de l'école maternelle à l'enseignement supérieur et à la formation continue, en formation initiale ou en apprentissage.

 <https://esj-lacordeille.com>

VOIR GRAND



- S'ouvrir au monde dès son plus jeune âge et développer l'émerveillement
- Valoriser ses talents et apprendre à se dépasser
- Viser l'excellence grâce à des structures adaptées et à un accompagnement individualisé
- Un parcours d'orientation qui permet de grandir et de s'épanouir
- S'ouvrir à la spiritualité et à la transcendance
- Favoriser les rencontres

RESTER SOI-MÊME



- Offrir des choix en multipliant les temps et les espaces permettant la créativité et l'investissement personnel
- Prendre en compte les différences
- Favoriser le dialogue au sein de la communauté
- Accompagner au questionnement philosophique, religieux et spirituel
- Transmettre des valeurs
- Partager ses passions et ses compétences

FORMER LA PERSONNE



- Éduquer au choix pour agir en conscience
- Apprendre à se faire confiance et faire confiance
- Développer l'estime de soi
- Favoriser l'autonomie, l'initiative et la prise de responsabilité
- Sensibiliser à l'environnement
- Éveiller à la spiritualité
- Offrir des parcours variés et adaptés à chacun
- Faciliter l'accès à la vie professionnelle
- Savoir réinvestir ses connaissances : se connaître et se reconnaître
- Inviter au développement physique

COLLER AU REEL



- Sensibiliser, prévenir et rendre acteur
- Evoluer dans un environnement éco-responsable
- S'adapter au profil des élèves et accueillir la différence
- Proposer une offre de formation qui évolue
- S'ancrer dans l'environnement local
- Collaborer avec les familles et les partenaires
- Evoluer avec le monde numérique
- S'adapter aux réalités du monde

ÊTRE SOLIDAIRE



- Être attentif à l'autre
- Encourager l'esprit de solidarité
- Accompagner dans la difficulté
- S'unir dans les actions
- Développer l'empathie
- Faciliter la communication
- Coéduquer en confiance

SUSCITER LE RESPECT



- Cultiver des valeurs communes
- Savoir être : regarder ce qui nous entoure, entendre, écouter, être entendu et savoir se parler
- Exercer une autorité bienveillante et empathique
- Fédérer, instaurer la confiance
- Apprendre à se valoriser et à s'estimer
- Éduquer au Sacré

AVOIR DU COEUR



- Porter un regard d'espérance, au-delà des apparences
- Accompagner et guider les élèves dans leurs choix de vie
- Être persévérant et cultiver le goût de l'engagement
- Développer des relations de confiance
- Accompagner l'élève dans ses défis personnels

SOIGNER L'AMBIANCE



- Instaurer un climat de confiance
- Développer le vivre ensemble à travers les temps forts
- Cultiver la beauté et embellir le quotidien
- Proposer des lieux conviviaux
- Accueillir avec joie et savoir faire la fête
- Appréécier et préserver son cadre de vie

Règles de vie au sein de l'établissement

Pour que chaque élève puisse vivre au mieux sa scolarité au sein de notre établissement scolaire, il est essentiel que tout le monde respecte des règles de vie essentielles.

Ces règles s'appliquent dès son arrivée, en effet, l'établissement commence bien en bordure de la départementale et englobe donc, notamment, la totalité du passage pour voitures et cars, et le parking.

L'établissement dispose d'un règlement intérieur et chaque unité pédagogique y intègre une annexe spécifique au cycle. Ce règlement est porté à la connaissance des familles et des élèves qui doivent le signer, dès le jour de la rentrée et s'engager à le respecter.

Par ailleurs, la portée de nos orientations éducatives d'une part, les codes de vie de chaque unité pédagogique d'autre part, commencent aux abords de l'établissement.

Sur l'ensemble de l'établissement, tout élève doit tenir compte des remarques que lui adresse l'un des membres de la communauté éducative. En cas de manquement, c'est la direction de cycle qui décidera des suites à donner, selon les réponses éducatives en vigueur dans l'unité pédagogique.

Chacune des personnes travaillant dans l'établissement - dans un service administratif ou d'entretien, les employés de la société de restauration, les enseignants et les éducateurs - quel que soit le niveau sur lequel elle exerce ses fonctions, FAIT PARTIE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE.

A ce titre, non seulement, elle a un rôle à jouer à travers son travail, mais elle doit intervenir, y compris à l'entrée de l'établissement, si elle constate un problème de sécurité ou de comportement.

Tabac et substances illicites

L'usage du tabac dans les établissements scolaires a fait l'objet d'un texte de loi l'interdisant à toute personne, jeune ou adulte.

IL EST DONC INTERDIT POUR TOUTE PERSONNE FAISANT OU NON PARTIE DE L'ETABLISSEMENT, DE FUMER SUR L'ENSEMBLE DU SITE EXTERNAT SAINT JOSEPH.

Des sanctions importantes sont prises à l'encontre des personnes qui transgressent cette loi.

La consommation de **substances illicites** constituant un délit, la police est informée pour une première réponse d'ordre pénal. L'élève est mis à pied afin de préparer

la réponse éducative à donner. Par ailleurs, la brigade canine est susceptible d'intervenir dans l'établissement si nécessaire, à tout moment de l'année.

Le comportement, la tenue

La toute première règle en matière de comportement est le devoir de chacun de respecter les biens d'autrui dont ceux appartenant à l'institution pour le service de la communauté, et surtout de respecter toutes les personnes (jeunes ou adultes) dans leur diversité et leur intégrité morale et physique.

Une tenue correcte est partout exigée. C'est une question de respect des autres mais aussi de soi.

Chacun devra éviter toute excentricité et toute provocation dans son comportement et dans sa tenue y compris vestimentaire dès l'accès (sortie des bus, parkings) et à l'intérieur de l'établissement. Les personnes qui ne respecteront pas cette consigne se verront interdire l'accès en cours comme première réponse éducative.

Eco-citoyenneté

L'établissement inscrit dans la démarche de développement durable continue ses actions d'information et de prévention auprès des élèves. Chacun de nous est heureux et chanceux d'arriver tous les matins dans cet environnement magnifique et privilégié et il appartient à chacun de le préserver par un comportement **écocitoyen**. Une attention toute particulière mérite d'être portée par les consommateurs de repas tirés du sac aux abords de l'établissement chaque jour.

Accueil des élèves, arrivées, départs

A l'Ecole, au Collège, aux Lycées, nous disposons des structures nécessaires pour l'accueil des élèves dès leur arrivée le matin avant la première heure de cours de l'emploi du temps de chaque journée, quel que soit le moyen de transport utilisé. Aussi nous demandons aux élèves et à leurs parents de noter que **dès son arrivée aux abords de l'établissement, chaque élève doit se rendre immédiatement sur la cour de son secteur, même s'il est en avance**. Aucun élève ne doit donc rester aux abords de l'établissement, ni sur le parking, ni le long des chemins qui conduisent aux différents cycles.

En ce qui concerne la sortie du soir : nous demandons aux élèves et à leurs parents de noter que les élèves ne doivent quitter leur cycle qu'à l'heure prévue pour leur propre départ par le moyen autorisé.

Circulation dans la propriété

Les parents, qui restent les premiers éducateurs de leurs enfants, doivent être conscients de l'importance de l'exemple qu'ils leur donnent et doivent donc suivre les remarques éventuelles faites par le personnel chargé de la surveillance, en particulier lorsqu'ils attendent sur le parking ou bien lorsqu'ils sont au volant de leur voiture.

D'autre part nous rappelons que les règles de civisme, de sécurité routière et du code de la route sont exigibles sur le site de l'Établissement. Les services de police sont habilités à verbaliser en cas de besoin.

CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIA

Cette charte, élaborée à la demande du Ministère de l'Éducation nationale, a pour objectif de protéger, sensibiliser et responsabiliser tous les utilisateurs face à l'usage de l'outil informatique à l'Externat Saint Joseph.

Elle s'applique à tout utilisateur, membre du personnel ou élève, accédant aux postes informatiques de l'ensemble scolaire.

Elle précise les droits et les obligations que l'établissement et les utilisateurs s'engagent à respecter dans le cadre juridique en vigueur :

1. LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX

Chacun peut avoir accès à Internet, en complément des fonds documentaires disponibles dans l'établissement.

Pour les élèves, cet accès n'est autorisé qu'en présence d'un adulte et fait l'objet d'une identification.

L'utilisation d'Internet doit répondre à un but pédagogique et/ou éducatif.

Chaque élève a droit à la confidentialité dans le cadre de la messagerie mais s'engage à respecter les différents principes énoncés.

La production de documents sur Internet est possible dans le respect de la législation en vigueur.

Les élèves qui créent des pages Internet deviennent propriétaires de celles-ci et de leur contenu (si celui-ci a été trouvé sur d'autres sites : toujours citer les sources).

Si ces pages sont placées sur le site de l'établissement, elles deviennent alors la propriété de ce dernier.

Toute diffusion de photos ou autres informations à caractère confidentiel sur le réseau doit faire l'objet d'une autorisation signée par l'élève majeur ou les parents des élèves mineurs.

2. AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Chacun doit exercer un esprit critique face aux informations proposées sur les sites consultés.

Les sources des documents utilisés doivent être citées (adresses Internet).

Toujours demander une autorisation à l'auteur d'un site pour recopier et utiliser tout ou partie des informations contenues sur son site.

Chacun s'engage à utiliser un langage correct et décent pour s'exprimer.

Sont interdits et pénalement sanctionnés :

- la diffamation, l'injure, l'atteinte à la vie privée d'autrui,
- la consultation de sites pédophiles, pornographiques, néo-nazis, racistes, homophobes...
- le non-respect de la propriété intellectuelle (reproduction de documents soumis à copyright et non libres de droit, copies de logiciels commerciaux, contrefaçon).

L'établissement s'emploie à mettre à disposition un matériel informatique adéquat, limitant l'accès Internet à l'aide d'un pare-feu.

L'utilisateur s'engage :

- à respecter les consignes d'utilisation affichées dans les salles,
- à ne pas modifier la configuration des machines, ni tenter des réparations personnelles en cas de problème,
- à ne pas lire, modifier, effacer d'autres fichiers que les siens propres,
- à ne faire aucun téléchargement sans autorisation,
- à ne pas lancer d'impressions sans autorisation.

Internet ne doit pas être utilisé à des fins pécuniaires.

Le nom et l'adresse de l'établissement ne doivent pas être utilisés à des fins illégales.

3. CONTROLES / SANCTIONS

L'établissement opère un droit de regard sur les sites consultés et sur la mise en ligne des pages créées sur son site.

La charte ne se substitue pas au règlement intérieur. Le non-respect des principes établis par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur.



Pour nous, chrétiens, tout être humain, créé à l'image de Dieu, a une valeur infinie. Il porte en lui des forces insoupçonnées de désir, d'intelligence et de cœur pour construire sa vie et s'ouvrir aux autres. La « Pastorale » peut se comprendre ainsi : permettre à l'enfant, au jeune, de développer tout ce qu'il porte en lui, comme élève en apprenant, comme citoyen en se formant à la vie collective, comme être spirituel en cherchant le sens de sa vie, et ainsi de trouver sa place dans le devenir du monde. Chacun dans l'établissement cherche à favoriser cet éveil dans les pédagogies mises en œuvre, les propositions faites au fil de l'année et les attitudes éducatives. Etablissement Catholique d'enseignement, l'Externat Saint Joseph est soutenu par la congrégation des Pères Maristes. Il est animé par la spiritualité d'éducation qu'il a héritée d'elle et que portent maintenant les laïcs au sein de l'école. C'est au Chef d'Établissement que le Provincial (le responsable) des Maristes, en communion avec l'Évêque, délègue la responsabilité pastorale. L'évangile est notre référence. Tous, adultes et jeunes, sont invités à en vivre les valeurs dans tous les domaines de la vie scolaire.

Nous proposons aussi un chemin de vie chrétienne à tous les âges par des enseignements, des rencontres, des célébrations et des temps forts adaptés. Pour permettre à chacun de grandir dans sa Foi, une équipe de permanents, d'animateurs bénévoles et de Pères Maristes travaille en relation avec les enseignants et les éducateurs. Cette équipe est composée de Mesdames Sybille MARTIN et Sandrine BOUDARENE pour l'école primaire, Isabelle RABIAN et Marie ANDRIEU-CLAQUIN au collège, Brigitte ARCE aux lycées, Pascale SEPULCRE à la coordination et les Pères Bernard THOMASSET et Père Louis NIYONGABO sur l'ensemble de l'établissement. Nous cherchons enfin à travailler et à développer des propositions communes avec les deux autres établissements maristes de l'aire toulonnaise : l'Institution Sainte Marie à La Seyne-sur-Mer et le Cours Fénelon à Toulon.

LES PROPOSITIONS DE L'AUMÔNERIE

A L'École

Pendant le temps scolaire, tous les enfants suivent un temps régulier de catéchèse ou d'éveil à la foi qui s'inscrit dans le projet d'établissement.

Eveil à la Foi

Pour les enfants de maternelle, du CP et du CE1. Il s'agit d'éveiller les enfants à la vie spirituelle et de leur donner du goût à la rencontre avec Jésus (Sybille MARTIN).

Catéchèse

Enseignement religieux catholique pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 (Sandrine BOUDARENE).

Les Sacrements

Les enfants de l'école primaire, à partir du CE2, peuvent se préparer à recevoir le baptême. Il suffit, avec l'accord des deux parents, d'en faire la demande aux responsables de niveau. La première communion est proposée aux enfants catéchisés en CM1 et CM2.



Au Collège

Les Sixièmes

Une heure de pastorale hebdomadaire pour tous les élèves, répartie en culture religieuse et aumônerie en alternance une semaine sur deux. (Isabelle RABIAN).

Les Cinquièmes

Une heure de culture religieuse obligatoire et une heure d'aumônerie pour les élèves qui le souhaitent en alternance une semaine sur deux. (Isabelle RABIAN).

Les Quatrièmes et Troisièmes

Aumônerie pour les élèves qui le souhaitent, une heure par semaine. Des projets d'actions éducatives (conférences, débats, ateliers, actions de solidarité) sont réalisés avec tous les élèves sur les registres éthique et spirituel en partenariat avec des associations. (Marie ANDRIEU-CLAQUIN).

Les sacrements

Les collégiens peuvent se préparer tout au long de leur scolarité au collège afin de recevoir les sacrements de Baptême ou / et de première Communion.

La Confirmation est proposée en 6^{ème} aux jeunes qui ont suivi un parcours de quatre années de catéchèse et reçu le sacrement de première Communion.

Le sacrement de Confirmation est également proposé en 3^{ème}.

Aux Lycées

Sur le temps de midi

Un temps d'aumônerie hebdomadaire avec des propositions diverses : débats, « Café Pasto », partage d'Évangile, célébration à la chapelle du LG ;

Des temps de formation humaine et spirituelle pour tous, sur un thème choisi.

Des propositions de service pour tous les lycéens volontaires.

Les sacrements

Tous les sacrements peuvent être préparés, sur demande et en lien avec l'animatrice en pastorale et les prêtres accompagnateurs.

Des temps forts

- Participation aux rencontres de Taizé la première semaine des vacances d'hiver. La communauté de Taizé est œcuménique et accueille de nombreux jeunes du monde entier pour un temps de ressourcement, prière, partage...
- Sorties dans de beaux lieux spirituels

Documentation religieuse

Au collège, près de la salle d'aumônerie des 6^{èmes}, existe une documentation religieuse. Vous y trouverez nombre de revues et d'ouvrages sur les thèmes de la Vie Spirituelle, de la Bible ou de toutes autres questions religieuses. N'hésitez pas à venir la visiter !



Invitation
A l'occasion de la fête du Saint Nom de Marie, fête patronale des maristes, une messe se déroulera le dimanche 22 septembre 2024 à 10h au Cours Fénelon, rue Pourquoi pas Toulon. Vous êtes tous invités à y participer.

Association partenaire de l'établissement, tenue par des parents bénévoles

Lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra fin septembre, vous pourrez découvrir les futures actions déjà prévues, discuter d'autres projets que vous voudriez voir développer, et élire le conseil d'administration de l'APEL qui sera là pour relayer vos messages et pour prendre en charge ces projets.

Porte la voix des parents auprès de l'établissement, et à l'extérieur (commune, etc.)

Un budget propre provenant des adhésions et de subventions, permettant le financement de projets, animations, matériels pour les élèves de l'établissement et leurs parents

Participe aux conseils de cycles, d'établissement, de l'OGEC, et interagit avec les Parents Correspondants (PACO)

Des actions à grande échelle avec le réseau des APEL (départemental, académique, national)

Une nouvelle équipe dynamique qui ne demande qu'à s'étoffer

Envie de vous investir vous aussi ?
N'hésitez pas à présenter votre candidature !
Vous avez peur de manquer de temps ?
Devenez « Parent coup de pouce » !

Pour nous contacter :
apel@esj-lacordeille.com
<https://www.facebook.com/apelesj>



(1)

Nous remercions tous les parents qui ont donné de leur temps afin de nous aider dans nos missions.



(2)



(6)



(5)

Quelques projets menés en 2023/2024 :

- Chasse aux œufs et chasse au trésor à Pâques en Primaire (5)
- Repas pour les parents et l'équipe du primaire après la kermesse
- Animation de Noël pour les élèves à la cantine
- Opération Sapins de Noël
- Participation au financement de projets pédagogiques ou de matériel :
 - Voyage des éco-délégués du collège (1)
 - 80^e anniversaire du débarquement (2)
 - Concours de débats en anglais des 3^e (3)
 - Photomaton pour le bal des Terminales (4)
 - Théâtre sur la Parole Non Violente au Lycée Général
 - Banquette de la salle de permanence du Lycée Professionnel (6)
 - Roues de motricité pour les maternelles



(3)



(4)

La rentrée à l'école

A L'ECOLE MATERNELLE :

Petite Section de Maternelle

- Seuls les enfants dont le nom de famille commence par une lettre entre **A et G** compris, rentrent le **lundi 2 septembre à 8h45** pour la journée.
- Seuls les enfants dont le nom de famille commence par une lettre entre **H et Z** compris, rentrent le **mardi 3 septembre à 8h45** pour la journée.

Tous les enfants de PSM seront présents le **jeudi 5 septembre à 8h20**.

Moyenne Section et Grande Section de Maternelle

- Le lundi 2 septembre à **8h45**.

Horaires

RENTREE :

Matin : 8h20

Après-midi : 13h15

SORTIE :

Matin : 11h30

Après-midi : 16h20

A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

La rentrée aura lieu :

- Le lundi 2 septembre à **8h30** pour les **CE2, CM1 et CM2**.
- Le lundi 2 septembre à **9h** pour les **CP et CE1**.

Les listes des classes seront envoyées par mail, le vendredi 30 août.

Aucun changement de classe ne sera possible.

L'accueil des élèves se fera directement dans chaque classe.

La restauration, la garderie et l'étude fonctionnent dès le 1^{er} jour de classe pour tous les enfants.

Horaires

RENTREE :

Matin : Première sonnerie 8h10, rentrée définitive 8h20.

Après-midi : Première sonnerie 13h05, rentrée définitive 13h15.

SORTIE :

Matin : 11h30

Après-midi : 16h20

RYTHMES SCOLAIRES - ACCES A L'ECOLE

Les élèves ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'accès à l'école se fait par l'entrée principale de l'établissement sur les plages horaires suivantes 7h30 - 8h20 (le matin), 11h25 - 11h35, 13h05 - 13h15 (temps méridien) et 16h15 - 18h (l'après-midi).

Seuls les parents des élèves de Maternelle peuvent accompagner leur enfant jusqu'au bâtiment de la Maternelle, le matin. Pour la sortie des classes, tous les parents sont autorisés à entrer dans l'établissement. Les enfants externes sont récupérés dans l'enceinte de l'école. Les parents doivent impérativement présenter le badge remis au début de l'année scolaire.

ACCUEIL Maternelle et Élémentaire

Un accueil est mis en place à partir de **7h30**, le matin et le soir jusqu'à **17h**.

L'accueil du matin et du soir est organisé pour venir en aide à certains parents qui seraient susceptibles, à **cause de leurs activités professionnelles**, de laisser leur(s) enfant(s) plus tôt ou de venir les rechercher après l'heure de sortie officielle.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

A la suite de la réorganisation du temps scolaire demandée par le ministère de l'Education Nationale, des Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées à vos enfants à raison d'**une heure par semaine**.

De plus amples explications vous seront données lors des réunions de rentrée Parents-Enseignants.



DATES DES REUNIONS DE CLASSE

Ces dates seront précisées dans la circulaire de rentrée.

COLLATIONS

Dans le cadre des objectifs du PNNS (Programme National Nutrition Santé) et d'une réflexion menée à l'école, nous demandons aux parents d'éviter les aliments à forte densité énergétique, riches en sucre et en matières grasses et de proposer à leur enfant des produits laitiers, du pain, des céréales non sucrées, des compotes ou mieux encore des fruits.

Il est souhaitable de ne pas donner de collation à la récréation de l'après-midi.

Pour les enfants de Maternelle la collation est fournie par l'établissement (10€ par mois).

ETUDE - GARDERIE

En Maternelle, une garderie est proposée de **17h à 18h, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis.**

A l'école des **séances** d'étude surveillées et dirigées sont organisées de **17h à 18h, les lundis, mardis, jeudis, vendredis.**

Toute heure commencée est due.

Deux options possibles :

Option 4 soirs : 18€ / semaine. Option unitaire : 6€ / soir.

PHOTO DE CLASSE

Les photos scolaires des enfants auront lieu les 10 et 11 octobre 2024. Chaque famille recevra une photo de la classe et un portrait de son enfant. Le coût est compris dans les frais d'inscription.

VETEMENTS

Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. Dans le cas contraire les vêtements trouvés et non récupérés seront donnés chaque fin de mois au Secours Catholique.

LIVRES

Les livres sont fournis par l'APEL à partir des classes de CP jusqu'au CM2 après paiement d'une caution de 60 € (par chèque à l'ordre de l'APEL) à **remettre le jour de la rentrée à l'enseignant(e).**

Une partie des fichiers Elèves est financée par l'ATEC.

FOURNITURES SCOLAIRES

L'établissement se charge d'acheter les fournitures scolaires nécessaires à chaque classe. Leur montant sera porté sur la première facture.

Une liste complémentaire est demandée par classe. Merci d'en prendre connaissance sur le site de l'école.

CARTABLES

Les cartables à roulettes sont interdits par mesure de sécurité.

REGLEMENT INTERIEUR

Un exemplaire du règlement intérieur sera disponible sur le compte Ecole Directe. Il devra être signé numériquement par les parents.

CANTINE

Voir rubrique « Restauration ».

ECOLEDIRECTE

La plateforme EcoleDirecte vous permet de prendre connaissance des devoirs de votre enfant, de son livret de compétences et de contacter son enseignant(e), Mme COPIN et Mme FERRANDI.

Un code d'accès vous est remis au début de l'année scolaire.

ABSENCES ET RETARDS

En cas d'absence, les parents sont priés d'avertir la responsable de la vie scolaire, Mme FERREC, en laissant un message le matin à **partir de 7h30 au 04 94 93 68 59/ 06 09 41 92 35** ou par **EcoleDirecte**. Toute absence doit être justifiée.

L'assiduité aux cours est exigée tout au long de l'année. Aucune autorisation de départ, en dehors des vacances officielles, ne sera donnée **sans en avoir référé à Mme FERRANDI** qui se réserve le droit d'en aviser l'Inspection Académique.

B.C.D

La bibliothèque de l'école (Maternelle / Elémentaire) souhaite des parents bénévoles durant l'année scolaire pour assurer le prêt de livres aux élèves et participer aux différentes tâches (équipement de livres, réfections, rangement...).

Mme DESTANQUE, responsable de l'animation de la B.C.D. invite les parents volontaires à se faire connaître, via Ecole Directe.



La rentrée au collège

Pour tous les collégiens, rentrée le lundi 02 septembre 2024

Ce jour-là le stade en bas du collège sera ouvert en guise de parking pour faciliter l'accueil.

Tous les élèves devront venir le lundi 02 septembre 2024 avec :

- un cahier de brouillon et de quoi écrire ;
- 1 photo d'identité
- le chèque de caution des manuels, avec nom et prénom de l'élève au dos, à l'ordre de « Association de Gestion de l'Externat Saint-Joseph » 150 euros (Voir plus loin « manuels scolaires »).

Ils donneront ces éléments à leur professeur principal.

- Les élèves qui souhaitent un 2^{ème} jeu de livres (**uniquement pour les enfants en garde alternée**) doivent demander le coupon à l'éducateur(trice) et le rendre au secrétariat du collège avant le 13 septembre 2024. Aucune demande ne sera prise hors délais. Ce service sera facturé 30 euros supplémentaires et prélevé sur la première facture avec un chèque de caution de 150.00 euros.

Le carnet de correspondance sera en version numérique pour tous les niveaux.

Un certificat de scolarité sera disponible dans la partie document sur Ecole Directe la semaine suivant la rentrée.

En Sixième

Accueil des élèves et de leurs parents à 9h devant les escaliers des 5^{èmes}.

- Le midi, **tous les élèves de 6^{ème} prendront leur repas, offert, au self.**
- Le matin, les manuels seront donnés aux élèves (sauf si le chèque de caution a été oublié). Ils devront les porter chez eux en fin de journée et n'auront à les rapporter au collège qu'à la date qui leur sera indiquée en juin 2025. Une réserve de manuels, à la location desquels les familles participent, est utilisée au collège. Ce dispositif, proposé par l'APEL, a permis d'alléger considérablement le poids des cartables.
- La première journée se terminera à 16h.
- Le mardi 3 septembre, les élèves de 6^{ème} effectueront des tests en mathématiques pour créer les groupes de besoin.

En Cinquième, Quatrième et Troisième

Accueil des élèves directement sur leur cour.

De 10h à 12h pour les niveaux 4^{èmes} et 5^{èmes} pas de restauration ce jour-là.

De 9h30 à 11h30 pour le niveau 3^{ème} pas de restauration ce jour-là.

Les photos de classe seront prises ce jour-là sur l'ensemble des niveaux.

COLLÈGE : ENSEIGNEMENT ET EDUCATION

La notion de Communauté Éducative doit être première dans la mission d'accompagnement des élèves et des enfants. Chaque adulte, qu'il soit parent d'élève ou enseignant, éducateur ou surveillant... en lien avec les jeunes, peut et doit se poser de façon claire comme une référence possible. Il est donc déterminant que les adultes entretiennent entre eux un climat de confiance garantissant l'unité de la Communauté Éducative, et par là même, mettant les enfants en sentiment de sécurité. Le cadre que chacun peut représenter permettra aux élèves de grandir et d'approivoiser la notion de liberté dans un « espace » délimité. Le règlement intérieur et le projet d'établissement traduisent ce cadre qui permet l'apprentissage de la notion de droits et de devoirs, de responsabilité et de respect, et pour résumer du rôle de citoyen.

1 - ULIS Collège

Notre Ecole a ouvert une ULIS Ecole en septembre 2013. Depuis la rentrée 2014, avec l'ULIS Collège, nous pouvons continuer à offrir aux élèves ayant un trouble lié aux Dys, reconnu par la MDPH, la possibilité de poursuivre leur scolarité dans l'Établissement en bénéficiant d'un dispositif adapté. Pour répondre à la demande croissante des familles, une ULIS LP a été ouverte en 2019 au LP et un deuxième dispositif ULIS Collège a vu le jour en septembre 2020.

2 - Classes Pilotes 5^{ème} et 4^{ème}

Depuis sa création par les Pères Maristes, l'Externat Saint Joseph a toujours eu à cœur de prendre soin de chacun des élèves. Depuis plusieurs années, une classe de 5^{ème} et de 4^{ème} proposent un accompagnement particulier.

Les élèves qui sont concernés par cette mise en place doivent être :

- Des élèves et des familles demandeurs ou conseillés par l'équipe.
- Des élèves dont les résultats scolaires ne doivent pas être le premier critère de sélection.
- Des élèves montrant des carences dans l'estime de soi.
- Des élèves dont la motivation semble souvent affaiblie, par découragement, ennui ou contexte de vie difficile.
- Des élèves en manque de repères, d'objectifs, de projets précis même à court terme.
- Des élèves ayant une attitude positive et volontaire.

Leurs besoins sont :

- Se réconcilier avec l'école.
- Revaloriser son identité d'élève.
- Retrouver la confiance en soi et en ses capacités.
- Redonner du sens à sa scolarité.

Les moyens mis en œuvre sont :

- Des moyens horaires supplémentaires : l'objectif est en effet de permettre aux élèves des temps d'aide méthodologique afin d'orienter positivement le travail à la maison.
- Un effectif maîtrisé ne dépassant pas les 24 élèves.
- Un Mini-stage de découverte en entreprise est effectué en 4^{ème}.
- Participation d'intervenants extérieurs : Atelier Théâtre et Atelier « Préparation mentale » avec pour objectifs le travail sur l'expression corporelle, les principes de mémorisation et l'estime de soi.
- Utilisation d'un matériel numérique afin de faciliter l'accès des élèves aux savoirs et aux contenus de l'enseignement. La démarche n'est pas didactique mais pédagogique. Ainsi il ne s'agit pas de modifier les contenus qui doivent rester cohérents avec les programmes et leurs exigences, mais bien d'en faciliter l'accès, à chacun selon un cheminement d'apprentissage qui lui est propre.

Ce projet nécessite un engagement, de l'élève dans le travail personnel, dans l'attitude et dans l'attention et dans les démarches d'orientation à mettre en œuvre.

La présence dans cette classe et les moyens mis en place pour le faire, doivent se mériter, aussi si le comportement n'est pas conforme à l'engagement pris, l'élève pourrait être amené à quitter le dispositif et ses avantages.

3 - Classe APPN 5^{ème} et 4^{ème}

La classe APPN est une classe destinée à susciter l'envie, le dépassement et l'épanouissement des élèves. Parmi les activités proposées la course d'orientation, le VTT, le roller, la voile, la planche à voile, le kayak, et l'escalade. Cette classe s'adresse à des élèves qui ont le goût de l'effort, un très bon état d'esprit et le sens du collectif, respectueux des consignes et des règles, dynamiques, motivés et sportifs. (Le kayak peut être supprimé, et remplacé par des Raids type VTT-CO ou Raid nautique ainsi que les raids UNSS certains mercredi).

Présence obligatoire en cas de dispense le vendredi de 13h30 à 15h30 si prise de RDV médicaux après cet horaire. Une participation financière de 100€ sera demandée en classe de cinquième à la rentrée et d'environ 400€ pour le financement du stage de fin de cycle en 4^{ème} obligatoire. L'option APPN est un engagement sur deux ans (5^{ème} et 4^{ème}) et est soumise à une sélection.

4 - Classe Cinéma 4^{ème} et 3^{ème}

L'option cinéma propose non seulement l'étude de certains aspects du septième art ; histoire du cinéma, évolution des techniques, genres et mouvements... Mais aussi des participations à des festivals, à des projections préparées en amont, des ateliers pratiques (Une participation financière de 100€ sera demandée chaque année pour financer les différents projets, écriture d'un scénario).

5 - Option Chinois 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Les élèves ayant été retenus seront inscrits en classe de chinois pour toute la durée de leur scolarité au collège. Il n'est possible d'arrêter cette option qu'à la fin de la 3^{ème} sauf avis contraire du conseil de classe.

6 - Latin en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Le latin est une option facultative de 2h en 5^{ème} et 3^{ème} et de 3h en 4^{ème}. Il est important de se rappeler que l'inscription en Latin est un engagement pour l'ensemble du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et qu'il n'est possible d'arrêter cette option qu'à la fin de la 3^{ème} sauf avis contraire du conseil de classe.

7 - Expression artistique pour les 6^{èmes}

En 6^{ème} les élèves auront dans l'année 24h de "cours d'expression artistique prenant appui sur les techniques du théâtre" dans le but de :

- Changer son comportement vis-à-vis de soi-même et de l'autre (et des autres), assumer ses responsabilités, ses actes
- Développer des capacités telles que l'écoute, l'expression orale, le respect
- Développer le goût, la curiosité, de l'écriture et de l'expression artistique au théâtre
- Engager le groupe-classe dans un projet spectacle de fin d'année

8 - Ateliers d'anglais en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}

Depuis 10 ans nous proposons différents ateliers d'anglais au collège :

- Pour améliorer leur pratique orale dans un contexte détendu de club extra-scolaire les 6^{èmes} peuvent s'inscrire à Fun English : 240€ pour 40 heures sur l'année.
- Pour se préparer aux examens de Cambridge du Movers (CECRL A1) pour les 5^{èmes}, et au Cambridge KET (CECRL A2) pour les 4^{èmes}, une préparation est proposée, 180€ pour 30 heures sur l'année.

<https://esj-lacordeille.com/cambridge-english>

REMARQUE SUR LES VETEMENTS

Chaque année nous récupérons de très nombreuses affaires, abandonnées par les élèves ici ou là, et que personne ne réclame. **Nous vous conseillons vivement d'inscrire le nom de votre enfant sur tous les vêtements et objets susceptibles d'être égarés** : pulls, blousons, affaires de sport, cartons à dessin, trousse...

FOURNITURES POUR LE COLLEGE

La liste des fournitures pour les 4 niveaux du Collège pour la rentrée de septembre 2024 est consultable sur le site Internet de l'Etablissement (<http://esj-lacordeille.com>) depuis la première semaine de juillet.

HORAIRE HABITUEL D'UNE JOURNEE DE CLASSE

Matin :

8h05 à 9h00
9h05 à 9h55
10h10 à 11h05
11h10 à 12h05

Après-midi (hors mercredi) :

13h35 à 14h30
14h35 à 15h30
15h40 à 16h35

ANIMATION DE 15H40 À 16H35

S'il n'a pas de cours prévu à son emploi du temps de 15h40 à 16h35, un élève peut rester en animation sur ce créneau. Il peut alors rester avec ses camarades pour jouer, discuter, travailler... L'animation n'est pas un cours donc la présence n'est pas contrôlée dans ce cadre. Cependant les élèves doivent alors rester sur les lieux qui leur sont précisés par les éducateurs, ce qui exclut le terreplein sous le collège vers la sortie, le parking. Un élève qui quitterait l'animation sans autorisation serait sévèrement sanctionné.

ETUDE DU SOIR

Au collège, une séance d'étude "surveillée" est organisée de 16h40 à 17h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les familles peuvent y inscrire leur(s) enfant(s) par écrit auprès de la directrice des études du Collège pour l'année ou pour un trimestre seulement, et pour 1, 2, 3 ou 4 soirs prédéfinis. Le règlement apparaîtra sur la facture du trimestre. **Inscriptions pour les trimestres avant le 13/09, le 5/12, le 13/03** L'étude débutera le mardi 03/09/24 et sera maintenue jusqu'à l'avant dernier jour de cours en juin 2025.

Coût mensuel : de 9 €/mois pour 1 soir par semaine, 18 €/mois pour 2 soirs par semaine, 27 €/mois pour 3 soirs par semaine et 36 €/mois pour 4 soirs par semaine
Ce coût est le même quel que soit le nombre de jours de cours du mois.

LES MANUELS SCOLAIRES

L'ensemble des manuels pour le Collège est fourni par l'établissement qui en est propriétaire. Une subvention de l'Education Nationale permet de renouveler quelques collections chaque année. Un manuel doit pouvoir durer le plus longtemps possible...

Chaque élève reçoit en début d'année la collection complète des manuels dont il a besoin, le jour de la rentrée en 6^{ème}, les jours suivants pour les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes}. L'état dans lequel se trouve chaque livre lors de la remise est enregistré. En fin d'année, lors de la restitution des manuels par chaque élève, on compare l'état des manuels rendus à l'état noté en début d'année. Pour couvrir forfaitairement la valeur de la collection, on demande à chaque famille une caution de 150 euros (chèque établi à l'ordre de l'Association de Gestion de l'E.S.J.). La collection des manuels ne sera remise qu'après réception du chèque de caution. Si aucune dégradation n'est intervenue, si aucune perte n'est enregistrée, nous rendons le chèque. Dans le cas contraire, nous rendons le chèque en contrepartie de la pénalité décidée. Le chèque de caution est encaissé seulement en cas de pénalité non réglée au 04 juillet 2025.

La rentrée au lycée général

Le Lycée est le lieu où l'on acquiert une culture générale, technologique ou professionnelle. Le Lycée est la dernière étape d'un long parcours scolaire et prépare le jeune à l'entrée dans les études supérieures. Pour cela les équipes enseignantes et éducatives aident à l'apprentissage de méthodes de travail et veillent à l'acquisition progressive de l'autonomie. Des projets pédagogiques sont mis en place par niveau ou par classe et s'inscrivent dans cette démarche ; ils font partie du cursus scolaire.

Le Lycée est aussi le lieu qui doit permettre l'apprentissage de la citoyenneté.

Notre Lycée possède une tradition, des références, des règles de vie.

Le règlement intérieur permet de réguler la vie de l'établissement et les rapports entre ses différents acteurs. Dans le cadre de la vie lycéenne défini par le Ministère de l'Education Nationale, les élèves disposent de droits d'expression individuels ou collectifs. L'exercice de ces droits ne doit pas porter atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité.



Pour des raisons de sécurité et conformément aux décrets et lois en vigueur concernant les lieux publics, il sera strictement interdit de fumer au lycée ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.

Suite à l'observation de certains comportements non adaptés avec le suivi d'une scolarité convenable, et afin de lutter contre les risques liés à une consommation de produits stupéfiants ; l'Externat Saint Joseph - La Cordeille, a sollicité la collaboration des services de polices aux abords de l'établissement et dans l'enceinte de l'Externat dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le procureur de la République.

L'important pour nous est d'assurer l'intégrité physique et intellectuelle des jeunes gens que vous nous confiez.

ABSENCE

Toute absence doit être signalée, par la famille par messagerie Ecole Directe ou sur le carnet de correspondance numérique, le jour même dès la première heure de cours, à l'Eduteur référent.

L'élève qui se présente sans justificatif au retour d'une absence sera sanctionné.

COORDONNEES EDUCATEURS

courriels Ecole directe ou téléphones :

04 83 77 06 81 pour les élèves de Terminale

04 94 93 61 31 pour les élèves de Première

04 94 93 61 32 pour les élèves de Seconde

RENTREE DIFFEREE OU SORTIE ANTICIPEE

L'élève doit être présent dans l'établissement de la première heure de cours à la dernière heure de cours inscrite à son emploi du temps.

Les rentrées différées et les sorties anticipées sans autorisation ne sont pas acceptées.

Dans le cas d'une extrême nécessité elles seront examinées.

L'élève présente une demande préalable par lettre rédigée par sa famille. Celle-ci devra être validée par un responsable du Lycée (Eduteur ou Directrice du Lycée). En raison de la Réforme et de l'organisation des épreuves nationales il est demandé de ne pas prévoir de départ anticipé ou de retour décalé par rapport au calendrier scolaire.

DISPENSE D'EPS

L'élève doit respecter les modalités précisées en page Education Physique et Sportive de cette revue.

HORAIRE HABITUEL DES COURS

8h05 à 12h55 et 13h40 à 17h35 du lundi au vendredi ; le mercredi arrêt des cours à 12h55 en seconde et 15h45 en première lors des devoirs surveillés.

ORGANISATION DE LA RENTREE

Restauration des lycéens ouverte dès **mardi 3 septembre 2024**

Les élèves de Seconde rentreront le **lundi 2 septembre 2024**

Accueil en salle polyvalente à **9h00**

Accueil administratif sur le temps de la matinée

Repas offert à tous les **élèves de seconde sous le préau du lycée**

Après-midi d'intégration (chaque élève doit amener une tenue de sport)

Fin de journée à **16h30**

Jeudi 19 septembre 17h00 - 20h00.Rencontre de début d'année **Parents / Professeurs de Seconde** :

Les élèves de Première & Terminale rentreront le **lundi 2 septembre 2024**

Accueil administratif sur le temps de la matinée.

Accueil en salle polyvalente selon l'horaire suivant :

Les classes de Première à **10h00**

Fin de la journée à 13h

Les classes de Terminale à **10h30**

Fin de la journée à 13h

Mardi 3 septembre 2024 .

Cours normaux pour tous les niveaux



CAMBRIDGE ENGLISH EXAM CENTRE

L'Externat Saint Joseph est centre de préparation mais également centre d'examen pour les certifications Cambridge. Au lycée, les élèves peuvent présenter 4 niveaux qui correspondent au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

PET* (Preliminary English Test) B1

FCE (First Certificate in English) B2

CAE (Certificate in Advanced English) C1

*Préparation proposée de 30 heures sur l'année au forfait de 180€



Authorised Exam Centre

<https://esj-lacordeille.com/cambridge-english>

LIVRES SCOLAIRES ET TABLETTES NUMÉRIQUES

Dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique et des programmes associés, la Région met en œuvre un dispositif visant l'acquisition des manuels scolaires numériques pour tous les lycéens.

A la rentrée 2024, une tablette tactile sera donnée à chaque élève de seconde pour permettre la lecture et l'utilisation des manuels, sans nécessité d'une connexion permanente. Tablette ANDROID - **LENOVO M10 3/32**-, garantie 3 ans par un SAV accessible directement par l'utilisateur.

Toutes les informations pratiques seront fournies lors de la distribution des tablettes en septembre 2024.

Les élèves de première et de terminale conservent la tablette dont ils ont été dotés à leur rentrée en seconde.

CALCULATRICE

Votre enfant entre en classe de seconde à l'Externat Saint Joseph.

Pour le cours de Mathématiques, l'utilisation d'une calculatrice graphique et programmable est plus que recommandée.

Pour simplifier l'utilisation en classe, les professeurs indiqueront aux élèves, à la rentrée, le nom du modèle que chacun devra se procurer afin de permettre une nécessaire harmonisation entre lycéens.

BLOUSE

Chaque élève du lycée doit se procurer pour la rentrée une blouse en coton à manches longues pour les travaux pratiques (chimie, physique, SVT)



La rentrée au lycée professionnel

Les formations du LP

3 PM / BP ASSP / BP AEPA / BP MSPC / BP Microtechnique / BP CIEL
BTS Maintenance des Véhicules (apprentissage) / BTS Maintenance des Systèmes (apprentissage) /
BTS Cybersécurité Informatique Réseaux Electronique (mixité de publics) / Bachelor Cybersécurité

RENTREE 2024

Lundi 26 août :

- 8h : Accueil des étudiants de **BTS MV 2^{ème} année** à l'atelier.

Lundi 2 septembre :

- 10h-12h : Accueil des élèves de **Première et Terminale professionnelle**
- 13h30 : Accueil des **étudiants de BTS 1^{ère} année et 2^{ème} année (MV, MS, CIEL)**
- 15h00-17h30 : Accueil des élèves de **3^{ème} Prépa Métiers et Seconde professionnelle**

Mardi 3 septembre :

Début des cours pour toutes les classes

ATTENTION : Vendredi 6 septembre : Journée d'intégration pour les élèves de Seconde et journée libérée pour les autres classes.

Une réunion d'information pour les parents des 2^{ndes} Professionnelles se tiendra le lundi 2 septembre à 17h45 en salle polyvalente.

Des réunions pour les parents d'élèves des autres classes auront lieu ultérieurement.

INFORMATIONS DIVERSES

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h à 11h55 et de 13h35 à 17h35 maximum.

COMMUNICATION

L'emploi du temps est communiqué en début d'année sous format papier. Il apparaît également sur Ecole Directe (le code d'accès vous sera donné en début d'année scolaire). Les changements d'horaire temporaires ou définitifs ainsi que les informations administratives et les communications avec les familles seront notés dans le carnet de correspondance de l'élève ou seront communiqués sur Ecole Directe. Il est impératif de consulter régulièrement Ecole Directe tout au long de la scolarité des élèves et ce jusqu'à la terminale. En début d'année, un calendrier est envoyé aux parents sur Ecole Directe, il comporte les dates et informations importantes.

LES ABSENCES

Toute absence doit être signalée par téléphone le jour même à la vie scolaire auprès de **M. AUJALEU 04 94 93 61 43**, ou **M. ELIZABETH 04 94 93 68 58** et confirmée par le carnet de correspondance au retour de l'élève avec éventuellement un certificat médical. L'élève

se présentant sans justificatif au retour d'une absence ne sera pas admis en cours. En cas d'absence non prévue, un sms est envoyé systématiquement à la famille. Toute sortie de l'établissement sans autorisation est sanctionnée.

FOURNITURES

- Calculatrice Casio Graph 35+E ou Casio Graph 90+E pour les élèves de Bac Pro. Pour les élèves de 3^{ème} prépa-métiers, la calculatrice collège suffit. Les étudiants en BTS peuvent utiliser leur calculatrice s'ils en ont déjà une (*attendre la rentrée pour une éventuelle nouvelle acquisition*).
- Une clé USB d'au moins 16 Go
- Un agenda
- Une liste de fournitures plus complète sera disponible dès la rentrée.

MATERIEL ET EQUIPEMENT

Les élèves qui rentrent en seconde professionnelle seront équipés d'une tablette. Des livres scolaires sont prêtés par l'établissement. Ils doivent être recouverts de plastique transparent.

Des fichiers d'activités pourront être facturés aux parents à la rentrée.

Un équipement de protection individuelle (EPI) adapté à la spécialité sera fourni par l'établissement aux élèves de Seconde (combinaison de travail, blouse, chaussures de sécurité..).

Une mallette d'outillage sera prêtée à chaque élève de maintenance des véhicules, de maintenance industrielle et de microtechnique contre un chèque de caution, dont la somme sera définie à la rentrée suivant les sections. Ce chèque non encaissé sera rendu en fin de cursus si la mallette est complète.

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

Un carnet de correspondance est attribué à chaque élève, il doit comporter une photo d'identité récente ; il doit être rempli et signé des parents. L'élève doit l'avoir en permanence avec lui.



SCOLARITE ET EXAMENS

LES EXAMENS

Les examens du Bac Professionnel et du BTS se déroulent majoritairement sous forme de CCF. Le CCF (Contrôle en Cours de Formation) est une modalité d'évaluation certificative, c'est-à-dire une évaluation réalisée en vue de la délivrance d'un diplôme. Certaines épreuves restent en contrôle final. Le détail et la répartition des épreuves seront communiqués lors des réunions de septembre.

La certification informatique PIX est obligatoire pour le DNB, le Bac Professionnel et le BTS. La certification en langue anglaise Evalang est obligatoire pour le DNB.

DEMANDES D'AMENAGEMENTS

Les demandes d'aménagements d'examen pour les élèves à besoins éducatifs particuliers sont faites par les familles l'année précédente de l'année du passage d'examen. Elle se font en ligne. Vous recevrez les dates d'ouvertures des plateformes par mail.

LES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Le cursus du bac pro comporte 20 semaines de formation en milieu professionnel réparties sur les trois années, celui de BTS 6 semaines en fin de première année.

Ces périodes sont obligatoires pour la délivrance des diplômes, toute semaine manquée même pour raison médicale devra être rattrapée, dans le cadre d'un aménagement des vacances scolaires. Dans le cas contraire, l'inscription à l'examen ne pourra être validée. Pour les élèves qui auront l'opportunité de réaliser une PFMP à l'étranger, une épreuve facultative de mobilité européenne pourra être présentée.

Les PFMP seront gratifiés et versés par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et soumis à contrôle d'assiduité.

Aucun départ en stage ne sera validé sans convention signée. Compte tenu de la forte demande, il est vivement conseillé de chercher les lieux d'accueil bien en amont de la date de départ en stage.



Des classes préparatoires à l'Externat St Joseph

2 années pour acquérir une solide formation scientifique et affiner son projet de poursuite d'étude

UN CADRE DE TRAVAIL UNIQUE

- Un étage dédié au sein de l'école d'ingénieurs ISEN dans le centre-ville de Toulon
- Plus d'une centaine d'étudiants répartis dans 4 classes
- 14 professeurs agrégés de CPGE nommés par l'Inspection Générale et disponibles dans leurs bureaux en face des salles de classe
- Des locaux ouverts le soir jusqu'à la fermeture du bâtiment, le week-end et toutes les vacances scolaires
- Des équipements pédagogiques adaptés et une proximité avec les élèves ingénieurs
- Une vie étudiante riche et diverse avec un accès à toutes les associations de l'école d'ingénieurs

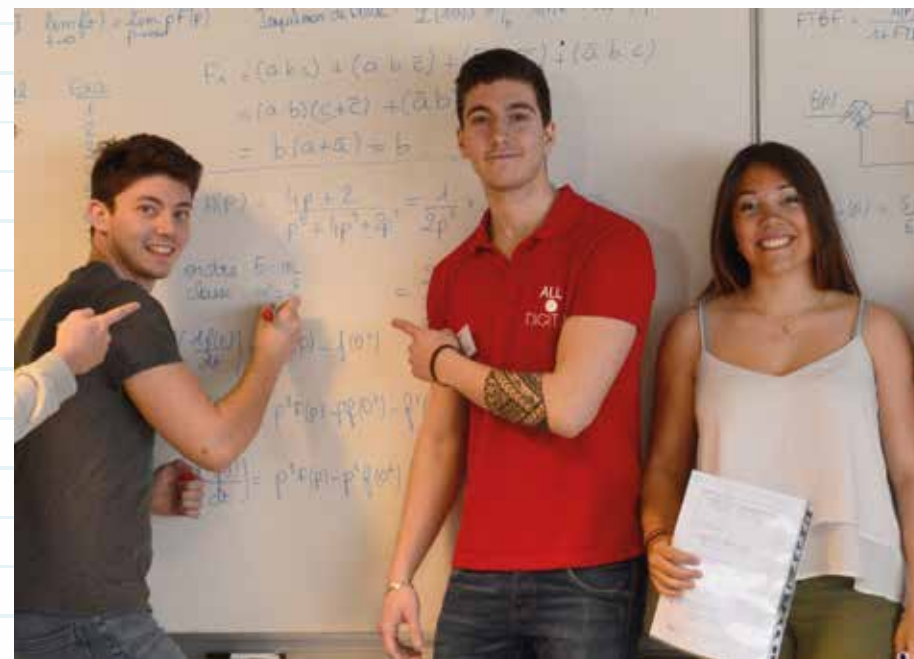
DES PROJETS TECHNIQUES TOUT AU LONG DE LA PREPA

- En MPSI, une première période de mise en place, puis un projet au long terme de janvier à juin entre les mathématiques, la physique et l'informatique
- En fin de PSI, un projet centré vers une véritable démarche scientifique : les TIPE

UN PARCOURS SECURISE SUR 2 ANS QUI OUVRE PLUSIEURS POSSIBILITES

- Passer les concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs.
- Intégrer sur dossier un parcours universitaire ou d'ingénieurs
- Intégrer sur place par le contrôle continu le cycle ingénieur en 3 ans de l'ISEN

La CPGE est installée en cœur de ville, sur le site de la **Maison du Numérique et de l'Innovation**. Les locaux sont partagés avec de nombreuses start-up et un fablab exceptionnel, labellisé par le MIT (Massachusetts Institute of Technology). Les locaux sont situés face à l'Université, sur le campus du centre-ville de Toulon.



QUEL PARCOURS RECOMMANDÉ AU LYCEE POUR INTEGRER LA MPSI-PSI ?

- En 1^{ère} : Spécialités Mathématique, et une 2^{ème} spécialité scientifique (SI, NSI, SVT)
- En terminale : Spécialités Mathématiques et Physique-chimie et un enseignement de spécialité scientifique (physique, SI, NSI). L'enseignement optionnel « mathématiques expertes » est recommandé.

Pour résumer, un profil avec 2 spécialités scientifiques est à privilégier.

ADMISSION

Une double sélection après le bac général, gage d'une formation de qualité :

- Parcours Sup via l'onglet « Ecole d'ingénieurs » ISEN Toulon
- Concours national Puissance Alpha au mois de mai

ISEN
ALL IS DIGITAL!
MÉDITERRANÉE



Contactez-nous
pour toute question :
elie.de.sauvage@yncrea.fr

Education Physique et Sportive

Au collège, lycée général et lycée professionnel
Les Classes A.P.P.N., l'Option sport, l'Association Sportive

E.P.S.

Tenue

Pour les cours d'Education Physique, la tenue obligatoire comprend un tee-shirt, un short ou bas de survêtement et une paire de chaussures de sport (les «converses» ne sont pas autorisées). Nous souhaitons une tenue adaptée au temps **qui permette la pratique de toutes les activités**.

Les élèves doivent arriver au cours d'éducation physique en tenue de ville et se changer au vestiaire. Ceux qui auront oublié leur tenue de sport seront sanctionnés.

IMPORTANT : Les élèves ne doivent pas venir en cours d'E.P.S. avec montre, bijou, téléphone portable, sacoches, objets de valeur, etc. S'ils les laissent dans les vestiaires, nous déclinons toute responsabilité pour les disparitions éventuelles.

Inaptitude partielle / totale

L'élève dispensé du cours d'Education Physique et Sportive doit faire noter le motif de sa dispense dans le carnet de correspondance, le faire signer par son responsable éducatif référent, et le présenter à son professeur en début de cours.

Pour toute dispense supérieure à une semaine un certificat médical sera demandé par l'enseignant.

L'élève dispensé ne quitte pas l'établissement.

Dans le cas d'une dispense temporaire la présence au cours est obligatoire, sauf cas particulier (à voir avec la direction, le professeur et la famille)

Dans le cas d'une dispense annuelle l'élève reste en salle d'étude sauf cas particulier (à voir avec la direction).

CLASSES DE DECOUVERTE

« ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE » EN COLLEGE :

En fin de sixième, les élèves ont la possibilité de s'inscrire dans un cycle central (5^{ème} et 4^{ème}) A.P.P.N ; ils disposeront de 2 heures forfaitaires annualisées en plus des 3 heures d'E.P.S. obligatoires. Ainsi le vendredi après-midi les élèves pratiqueront des activités de type voile, escalade, VTT, kayak ...

Un stage sportif de quelques jours sera organisé en classe de 4^{ème} et une participation financière sera demandée.

Plus d'informations seront données par les enseignants d'EPS en ce qui concerne le recrutement ou l'organisation générale.

OPTION SPORT EN LYCEE GENERAL

L'option sport facultative s'inscrit dans le cadre général des enseignements optionnels et peut-être présentée au Baccalauréat au titre des épreuves facultatives.



Par cet enseignement les lycéens acquièrent les éléments d'une culture spécialisée dans des activités physiques : Volley-ball ou Handball et Musculation. D'autres activités viendront compléter la formation.

Organisation : Il s'agit d'un enseignement de 3 heures hebdomadaires en plus des 2 heures d'E.P.S. obligatoires. 3h le jeudi après-midi. L'évaluation est établie en «contrôle en cours de formation» (CCF) pendant l'année de Terminale.

Recrutement : En juin de l'année de Troisième, un candidat à l'option sport doit obtenir l'accord de son professeur avec attestation de ses aptitudes sportives et de son comportement au sein d'un groupe.

NB : Une participation ponctuelle aux activités de l'Association Sportive de l'Etablissement (UNSS) sera demandée aux élèves qui suivent l'option sport.

Attention ! Chaque année les élèves de l'option participent à un stage sportif d'une semaine qui coûte environ 500€, à la charge de la famille. Ce stage fait partie intégrante du projet d'éducation physique, il est obligatoire et prioritaire sur tout autre séjour organisé dans une autre discipline.

ASSOCIATION SPORTIVE

Inscription Association Sportive

Une fiche d'inscription à l'association sportive sera disponible courant septembre sur le site de l'ESJ :

<https://esj-lacordeille.com/letablissement/associations/as>

Merci d'utiliser ce document qui détermine l'ensemble des conditions d'inscription et toutes les activités pratiquées à l'Association Sportive. Vous pouvez participer à une ou plusieurs activités, une seule cotisation est nécessaire.

Cette fiche sera à retourner au professeur d'EPS responsable de l'activité choisie, dès la rentrée. L'engagement à une activité à l'Association Sportive implique une participation régulière aux entraînements et aux compétitions le mercredi après-midi.

Vous pourrez consulter en début d'année scolaire, sur le site de l'ESJ, ainsi que par voie d'affichage sur les panneaux «Association Sportive» mis à la disposition des élèves, la programmation des activités, le nom de l'enseignant responsable, le lieu de pratique et les horaires d'entraînement.

La Cordeille Formation

Centre de Formation Continue proposant des qualifications et des remises à niveau notamment dans les domaines industriel, maintenance automobile

HISTORIQUE

La Cordeille Formation a été créée en 1999 au sein du Lycée Professionnel de l'Externat Saint Joseph afin de répondre aux besoins de qualification des entreprises, notamment dans les domaines de la maintenance industrielle, de la maintenance automobile, du numérique et du sanitaire et social.

Le panel des **compétences professionnelles** présentes sur site nous ont permis de travailler pour des grands groupes tels que FOSELEV, NAVAL GROUP, Cegelec, Véolia, CNIM, Peugeot GEMY ou Synergie, et aussi des partenaires sociaux de branches professionnelles telles que l'ANFA (Association National pour la Formation Automobile) ou l'AFPI (Association de Formation Professionnelle de l'Industrie).

Nous sommes adhérent et membre actif du Pôle Mer Méditerranée depuis sa création. Au plus près des préoccupations des entreprises, notre ingénierie pédagogique réalise des formations alliant :

- La **rentabilité**, avec un dispositif de conception de formation collatérale permettant d'adapter le contenu aux besoins des entreprises et à l'évolution du marché,
- L'**efficacité**, en établissant la progression en fonction des stagiaires afin que le contenu soit rapidement exploitable.

LABEL QUALIOPi VALIDE DEPUIS 2021

Qu'est-ce que le Label QUALIOPi

La certification Qualiopi est une certification qualité attribuée aux organismes proposant des actions de formation. Elle atteste de la qualité et du professionnalisme du prestataire de formation respectant les critères du référentiel national

Quels sont les critères pour être certifiés Qualiopi ?

Le référentiel est composé de 7 critères composés de 32 indicateurs qui les définissent :

- 1 - Information des publics
- 2 - Identification des objectifs et adaptation aux élèves
- 3 - Adaptation des moyens pédagogiques et des diverses modalités aux publics
- 4 - Adaptation d'un **éco-système** favorable aux bénéficiaires
- 5 - Mise à disposition d'un personnel qualifié et compétent
- 6 - Inscription du prestataire dans un environnement socio-économique
- 7 - Traitement des appréciations et application d'une démarche d'amélioration



NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

Sécurité

- Habilitations électriques
- Sauveteur Secouriste du Travail

Services à la personne

- Petite enfance
- Entretien du cadre de vie
- Préparation des repas

Industrie

- Maintenance mécanique
- Hydraulique ou pneumatique
- Electricité (autre que les habilitations)
- Génie mécanique
- Robotique
- Impression 3D

Informatique

- Utilisation et paramétrage d'un PC
- Câble et paramétrage d'un réseau informatique
- Utilisation des outils de bureautique (Word, Excel, PowerPoint...)

Culture générale

- Langue (français, anglais, italien, allemand, espagnol, chinois)
- Mathématique
- Physique

LOCATION DE SALLE

La Cordeille formation dispose d'un bâtiment **dédié, il est composé de** trois salles et d'un amphithéâtre de 70 places

Equipement des salles

- Tables chaises,
- Vidéo projecteur,
- Tableau blanc,
- Paperboard,
- Sur demande possibilité d'avoir un code WIFI.



Services Généraux

Réouverture des services généraux à partir du lundi 26 Août 2024

- Les secrétariats des différentes unités pédagogiques sont ouverts de 8h00 à 11h00 et de 13h30 à 17h00, le mercredi de 8h00 à 11h00.
- Les directeurs des cycles reçoivent sur rendez-vous.
- Le secrétariat de direction du second degré est assuré par Mme GINTRAC, son bureau est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h00 à 12 h00 les mercredis.
- Les chefs d'Établissements reçoivent sur rendez-vous.
- Le Directeur Administratif et Financier reçoit sur rendez-vous.
- Pour les inscriptions du second degré, l'accueil est assuré par Mme DORILLEAU son bureau est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h00 à 12 h00 les mercredis : secretariat.adm@esj-lacordeille.com.
- Pour les inscriptions du 1er degré, l'accueil est assuré par Mme COPIN, de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 17h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- La comptabilité est ouverte au public de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 8h00 à 12h00 le mercredi.
- Les dossiers de bourses de l'éducation nationale sont suivis par le secrétariat de chaque cycle.
- Un service d'infirmerie est ouvert en continu sur le temps scolaire. De 11h30 à 12h00 l'infirmerie est fermée. En cas d'urgence seulement, s'adresser au standard téléphonique (04 94 24 43 49).
- La conciergerie est ouverte tous les jours de 7h30 à 17h30, le mercredi de 7h30 à 13h00.
- Un service de gardiennage est assuré par M. FERREIRA (conciergerie).
- Un service de ménage et de maintenance est assuré tous les jours sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier.

ASSURANCES ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES FAMILLES

Les assurances scolaires et extrascolaires

Responsabilité Civile (Dommages causés à autrui)

Dans la très grande majorité des cas, les dommages causés aux tiers par les élèves sont couverts par le contrat personnel de leurs parents responsabilité chef de famille ou vie privée. Les parents doivent s'assurer que leur contrat personnel comprend bien cette garantie. C'est un devoir qui s'impose à tout chef de famille.

Individuelle accident

Si votre enfant est tenu pour responsable de dommages causés à autrui, à l'école ou en dehors de l'école, sa responsabilité civile personnelle devrait être assurée par votre contrat «multirisques habitation» ou «responsabilité civile chef de famille».

Si votre enfant est victime d'un accident, il ne bénéficie par contre d'aucune protection. C'est pourquoi la Mutuelle St Christophe a prévu pour lui l'Assurance Individuelle Accident, qui vous apporte une grande sécurité. En cas de besoin, vous pouvez télécharger une attestation d'adhésion valable du 1/9 au 31/8 suivant en vous rendant directement sur la page d'accueil du site de la Mutuelle St Christophe dans l'encart « Espace Parents ». Le

tableau des garanties et des franchises pour 2023-2024 est disponible à l'accueil et dans le secrétariat des cycles.

La Mutuelle Saint Christophe présente :

L'individuelle accident

- 1 - Une aide financière précieuse
Nous assurons le remboursement des frais médicaux restant à votre charge et versons des indemnités en cas d'invalidité
- 2 - Des remboursements adaptés
Même avec une mutuelle complémentaire, les lunettes, les frais de prothèses dentaires ou auditives ne sont jamais remboursés en totalité. Toutes les indemnités versées par la Mutuelle St Christophe s'ajoutent à celles des contrats que vous auriez souscrits par ailleurs
- 3 - Une large couverture pour toutes sorties organisées par l'Établissement, les stages, les sports sous licence (loi 7/84 - articles 37 et 38).
- 4 - Une assurance permanente.
Ses garanties ne se limitent pas au temps scolaire : elles interviennent toute l'année, 24 h/24
- 5 - Vos garanties.
Si votre enfant est victime d'un accident, il bénéficie automatiquement des garanties de «l'individuelle accident» de la Mutuelle St Christophe. Cette assurance joue toute l'année, 24 heures sur 24 (à l'école, en vacances, à la maison...) du jour de la rentrée jusqu'au dernier jour des vacances l'année suivante.

En cas d'accident

Adresser dans les 5 jours au Centre de Gestion, une déclaration d'accident sur papier libre ou sur l'imprimé détenu par l'École à l'adresse suivante :
MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE CENTRE NATIONAL DE GESTION - ASSURANCES SCOLAIRES - 277, rue Saint-Jacques - 75256 PARIS cedex 05 et prévenir l'infirmière à l'Externat Saint Joseph.

L'adhésion à La Mutuelle St Christophe est automatique pour tous et comprise dans les frais d'inscription.

Infirmerie - 04 94 93 68 51

L'Externat dispose d'une infirmerie avec une infirmière à plein temps.

Rappelons que les missions principales d'une infirmière scolaire dépassent largement la « bobologie ».

Placée sous l'autorité des Chefs d'établissement, l'infirmière a pour mission de promouvoir et de mettre en œuvre la politique de santé en faveur de tous les élèves scolarisés : prévention, actions sanitaires de portée générale, hygiène et sécurité, bilans obligatoires, soins.

Elle est plus particulièrement chargée de l'accueil et de l'écoute des élèves et des parents pour tout motif ayant une incidence sur la santé, et participe aux bilans de santé et au suivi de l'état de santé des élèves, à la surveillance des jeunes exposés à des nuisances spécifiques, à la surveillance sanitaire de l'hygiène générale en milieu scolaire, à l'éducation à la santé et à la sécurité.

La prévention prend le pas sur le soin. C'est ainsi que notre infirmière co-anime des opérations d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, des actions de prévention en alcoologie et addictologie ou de maltraitance physique et psychologique...

Elle est secondée dans cette mission par une conseillère familiale formée à l'écoute qui est à la disposition des élèves 2 demi-journées par semaine.

Au niveau des soins, l'infirmière peut être amenée à utiliser des produits pharmaceutiques et des médicaments.

Pour un usage externe : eau oxygénée, ARNICAN, BIAFINE, BIOGAZE, PARFENAC, CALMADERM, ALCOOL, SERUM PHYSIOLOGIQUE.

Pour un usage interne : Paracétamol (Doliprane, Efferalgan, etc.), HEXTRIL, STREPSILS, Charbon activé ou végétal, SMECTA, PHLOROGLUCINOL (Spasfon, etc.), EUPHYTOSE, ARNICA. Mais aussi, en cas d'urgence, sur prescription médicale soit dans le cas du protocole d'urgence du projet d'accueil individualisé (PAI), soit après appel au 15 : Adrénaline, BRICANYL, GLUCAGEN, SOLUMEDROL, VENTOLINE.

Toute contre-indication doit être signalée à la rentrée à l'infirmière, en utilisant de préférence le courriel : infirmierie@esj-lacordeille.com.

Contribution des familles :

Le contrat d'association avec l'Etat prévoit qu'un certain nombre de frais de fonctionnement d'entretien et d'investissement ne seront jamais couverts par les différents forfaits dits «d'externat» versés par l'Etat et les Collectivités territoriales. D'où la nécessité d'une contribution financière due par toutes les familles pour couvrir l'ensemble des frais annuels.

TARIFS ANNUELS 2024 - 2025 en euros

| Quotient | Tranche de contribution* | | Contribution des familles | | | |
|----------|--------------------------|-------|---------------------------|-------|---------|------------|
| | Catégorie | de | à | Ecole | Collège | L. Général |
| A | 0 | 2575 | 594 | 768 | 763 | 769 |
| B | 2576 | 4378 | 728 | 956 | 932 | 939 |
| C | 4379 | 6695 | 876 | 1131 | 1115 | 1123 |
| D | 6696 | 9476 | 995 | 1284 | 1264 | 1273 |
| E | 9477 | 12875 | 1131 | 1469 | 1447 | 1458 |
| F | 12876 | 16789 | 1271 | 1654 | 1622 | 1634 |
| G | 16790 | 21218 | 1416 | 1835 | 1810 | 1824 |
| H | 21219 | 26162 | 1624 | 2096 | 2065 | 2081 |
| I | 26163 | 30900 | 1773 | 2303 | 2266 | 2282 |
| J | 30901 | + | 1923 | 2498 | 2462 | 2480 |

*Calculée à partir du Revenu fiscal de référence sur les revenus de l'année 2023, en fonction du nombre de parts.

UNE INFORMATION IMPORTANTE : les 3 Périodes de « facturation »

Trois notes de frais pour la totalité de l'année scolaire seront éditées, selon les dates arrêtées ci-dessous :

1^{ère} période, de septembre à décembre (4 mois) : 40 % facturés fin septembre 2024

2^{ème} période, de janvier à mars (3 mois) : 30 % facturés mi-décembre 2024

3^{ème} période, d'avril à juin (3 mois) : 30 % facturés fin mars 2025

Autres frais éventuels (facturés en début d'année avec la première période) :

- A l'Ecole et au Collège, les frais relatifs aux différents documents de catéchèse et de culture religieuse ainsi que des fournitures spécifiques à chaque classe.
- Au Collège, les locations de livres scolaires (la 2^{ème} collection) soit : 8 € en 6^{ème}, 5 € en 5^{ème}, et 3 € en 4^{ème}.
- Etudes surveillées : elles seront facturées chaque trimestre à l'école et au collège.

Conditions particulières

1. La contribution familiale (scolarité) est due pour toute période commencée ainsi que durant les stages qui font partie du cursus scolaire et qui se font sous la responsabilité de l'Etablissement.
2. **Aucun changement de quotient familial n'est pris en compte en cours d'année scolaire** (sauf situation exceptionnelle : décès, séparation, perte d'emploi).
3. Les prélèvements s'échelonnent sur 9 mois. Ils seront effectués le 8 de chaque mois, d'octobre à juin. Chaque prélèvement correspondra au tiers de la note de frais de chaque période. Toutefois, des prélèvements peuvent être effectués en Juillet et Août dans le cas d'un reliquat (½ pension restant le dernier jour de la scolarité, étude, rejet de prélèvement).
4. Le conseil d'administration sera vigilant par l'intermédiaire des Chefs d'Etablissements et des services comptables à l'égard des retards de paiement.

Toutefois, il rappelle que l'entraide est toujours un principe en vigueur à l'Externat, et que les familles qui rencontreraient des difficultés soudaines peuvent trouver écoute et conseil auprès des différents services. En particulier chaque cycle, en lien avec les services comptables, le Directeur Administratif et Financier et le Chef d'Etablissement, dispose des informations nécessaires pour proposer diverses aides aux familles qui en auraient besoin : depuis les bourses nationales et départementales, jusqu'à la mise en relation avec une assistante sociale en passant par les dossiers proposés par l'Académie en matière d'aide financière pour la restauration.

La restauration des élèves

A la rentrée de septembre, L'Externat Saint Joseph La Cordeille accueillera un nouveau prestataire de restauration : **la société NewRest**. Les repas sont confectionnés sur place, dans notre cuisine, en grande majorité à partir de produits frais. L'établissement, à l'écoute des familles, fait le choix de proposer une restauration de qualité pour satisfaire le plus grand nombre, et garantir un respect de l'équilibre alimentaire pour des enfants.

La restauration est exclue du contrat d'association avec l'État. Contrairement aux établissements publics qui perçoivent des aides importantes, l'Externat Saint Joseph ne reçoit aucune subvention des collectivités.

Le coût du repas, outre le contenu de l'assiette, intègre également les nombreuses charges du « Temps de midi » : surveillance des repas (8 personnes), surveillance des cours de récréation, ainsi que toutes les charges connexes (nettoyage, chauffage, entretien, électricité, gaz, sécurité, etc.).

MATERNELLE & ECOLE ELEMENTAIRE

Tous les élèves sont externes.

| | Prix du repas |
|-------------|---------------|
| Maternelle | 6,85 € |
| Elémentaire | 7,40 € |

Gestion du compte

Dès la fin du mois de septembre, et durant tous les mois de la scolarité, les familles reçoivent une facture correspondant à la consommation mensuelle de l'enfant. Sauf si vous avez opté pour le prélèvement, ces factures doivent être réglées par le moyen de votre choix au plus tard le 10 du mois suivant. Ces dispositions s'appliquent également pour les repas occasionnels.

Pendant ce temps de midi, des activités diverses et animations encadrées par du personnel éducatif sont proposées.

COLLEGIENS

Tous les élèves sont externes.

Le prix du repas varie selon la composition du plateau :

- Le plat du jour, au choix parmi 2, est obligatoire dans la composition du plateau
- Peuvent s'ajouter au plat du jour, 1, 2 ou 3 périphériques (Choix d'entrées, de laitages, de desserts, de fruits...)

| Collège | Consommation réelle | | | |
|---------------|---------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| Formule | 1 Plat du jour | 2 + 1 périphérique | 3 + 2 périphériques | 4 + 3 périphériques |
| Prix du repas | 7,18 € | 7,74 € | 7,92 € | 8,22 € |

Gestion du compte

Dès la fin du mois d'octobre, et durant tous les mois de la scolarité, les familles reçoivent une facture correspondant à la consommation de leur enfant pour le mois précédent. Sauf si vous avez opté pour le prélèvement, ces factures doivent être réglées via le paiement en ligne d'école directe en passant par le menu « versement sur votre compte », comme pour la scolarité, au plus tard le 10 du mois suivant. Ces dispositions s'appliquent également pour les repas occasionnels.

Nota : Nous rappelons que tous les parents peuvent suivre la consommation de leur enfant et connaître quotidiennement la composition de leur plateau.

Panier Repas

Pour les parents faisant appel au service de paniers repas en cas d'allergies alimentaires de leur enfant, une participation financière de 2,50 € par repas sera demandée afin de couvrir les frais de gestion et de surveillance sur le temps méridien. Dans le cadre du plan Vigipirate, aucun véhicule extérieur ne sera autorisé à entrer dans l'établissement. Une procédure repas sera remise à chacun des parents d'élèves concernés.

Conduite responsable et citoyenne

Les élèves de l'école primaire et les collégiens sont invités à respecter les zones de tri présentes en sortie de salle pour inscrire leur action dans le temps et dans le respect de l'environnement. L'établissement valorise les déchets alimentaires en compost, en faisant appel aux alchimistes, qui vient chaque semaine récupérer le résultat du tri des élèves. La qualité du tri des enfants impacte directement le niveau de valorisation atteint par notre prestataire.

LYCEENS

Les gammes de produits & services

- Choix de produits à l'article en paiement à la carte
- Quatre formules sont proposées :

Formule traditionnelle

Composée d'un plat chaud et d'une entrée ou d'un dessert ou des deux suivant la formule.

Formule Snacking

composée d'un sandwich chaud/froid ou pizza avec une entrée ou un dessert.

Les sandwiches

Une offre de sandwiches, paninis, bagnat, qui change au quotidien

Poke bowl

Une proposition de riz assaisonné, accompagné de plusieurs éléments frais. En formule ou seule.

Gestion du compte

Dès la fin du mois de septembre, et durant tous les mois de la scolarité, les familles reçoivent une facture correspondant à la consommation de l'enfant.

Sauf si vous avez opté pour le prélèvement, ces factures doivent être réglées par le moyen de votre choix au plus tard le 10 du mois suivant.

A titre indicatif

| | Annuelle | 1 ^{er} trimestre | 2 ^{ème} trimestre | 3 ^{ème} trimestre |
|-------------------------------------|----------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Estimation pour 2 repas par semaine | 540 € | 222 € | 159 € | 159 € |
| Estimation pour 4 repas par semaine | 1080 € | 442 € | 319 € | 319 € |

Ces montants correspondent à titre indicatif à 1 plat du jour quotidien.

Pour aider les lycéens à gérer leur compte, il n'est pas possible de dépenser plus de 15 € par jour (Repas de midi et pauses diverses).

Pour réduire les temps d'attente et pour fluidifier les passages à la cafétéria, un roulement est institué par groupes d'élèves du lycée général et du lycée professionnel. Le service est assuré de 11h45 à 13h15.

Conduite responsable et citoyenne

La cafétéria constitue un espace de liberté où le lycéen doit se prendre en charge pour se restaurer. Des formules sont conçues pour l'aider mais l'accompagnement des parents demeure essentiel.

Le suivi des consommations via Ecole Directe permet aux parents de vérifier quotidiennement le contenu du plateau de leur enfant.

La cafétéria constitue un espace de vie où le lycéen doit se sentir bien mais dans lequel il doit respecter les règles communes. Les vols, les destructions ou les dégradations volontaires ne seront pas tolérés. Des sanctions exemplaires pourront être prononcées.

Les lycéens sont invités à respecter les zones de tri présentes en salle pour inscrire leur action dans le temps et dans le respect de l'environnement.

Porte-monnaie électronique

Le porte-monnaie électronique est intégré à la carte de restauration. Il permet de payer les petits déjeuners et les goûters exclusivement. Il ne peut être utilisé que s'il est créditeur.

Vous pouvez alimenter le porte-monnaie électronique :

- Par envoi postal d'un chèque,
- Directement au service comptabilité par chèque ou en espèces.
- Via école directe, menu « versement sur votre compte »



Connectez-vous à l'Externat St Joseph

Consultez notre site régulièrement, vous y trouverez toutes les informations nécessaires à une bonne collaboration Ecole-Famille.

Des reportages photos, des vidéos, des articles...

Les actualités des cycles, la vie des associations, les activités de la pastorale scolaire, les temps forts de l'ESJ...

Des informations sur les cycles et l'établissement

La pédagogie, les enseignements, les spécialités, les options, le projet d'établissement, les résultats aux examens...

Des informations pratiques

Le plan d'accès, les contacts, les horaires des transports scolaires, les tarifs, les modalités d'inscription...

Des accès rapides

Ecole Directe, les menus de la restauration, les sites des CDI, les examens Cambridge English...

**Et bien d'autres choses encore !
Bonne visite sur esj-lacordeille.com !**



UNE BOUTIQUE EN LIGNE DES LA RENTREE

Afin de cultiver l'identité de l'établissement, l'Externat Saint Joseph vous ouvre sa boutique en ligne permettant ainsi aux élèves, familles, enseignants et personnels, de se procurer des articles de qualité personnalisables, aux couleurs de l'établissement qui pourront vous accompagner tout au long de votre parcours à La Cordeille ou vous permettre de conserver un souvenir de votre passage.



Des articles textiles

Des tee-shirts, des sweat-shirts et des casquettes seront disponibles dans plusieurs tailles et coloris. Ces articles sont tous sélectionnés pour leur qualité, et leur faible impact environnemental.



Des articles durables

Une gourde personnalisable sera disponible à la vente, que les élèves pourront utiliser pendant toute leur scolarité, soutenant ainsi le projet de développement durable dont ils sont les acteurs.



Et pour ne rien manquer,
suivez-nous sur :



NAUTECH
Shipyard Refit & Repair
Looking to the Future

LA CIOTAT
LA SEYNE SUR MER
BORDEAUX
ALPES MARITIMES
ARC ANTILLAIS

www.nautech-group.com

46, Quai François Mitterrand - 13600 LA CIOTAT
+33 (0) 485 263 060

in Instagram Facebook

e&p | enfance & partage
L'enfance est fragile.
Protégeons-la.

**ENSEMBLE,
NOUS POUVONS DIRE
NON À LA MALTRAITANCE
ET À TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE.**

Face aux violences physiques psychologiques et sexuelles, l'association **Enfance & Partage** vous conseille et vous accompagne dans vos démarches.

Contactez-nous.

0 800 05 1234 Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 10h à 18h - En cas d'urgence, appelez le 119.

Contributions: Adobe Stock, Corbis, iStockphoto.com, Jovan / iStockphoto.com

depuis 1979

Gecop
édition
et régie publicitaire

www.gecop.com

« ÉCOLOGIQUE & GRATUIT * »

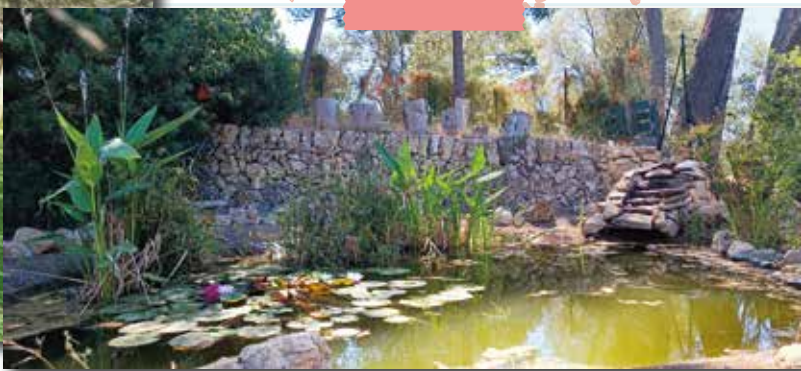
**TOUTE LA CHAÎNE GRAPHIQUE DE LA
CONCEPTION À LA RÉALISATION**

- Plaquettes, chemises, catalogues
- Flyers, dépliants, affiches
- Papiers à en-tête, cartes de visite, cartes de vœux...
- Agendas, carnets de liaison, calendriers
- Livres de l'année
- Films institutionnels, reportages photos

☎ 02 40 71 06 06

* Sous réserve d'acceptation du dossier.
TOUS VOS DOCUMENTS SONT RÉALISÉS EN PAPIER RECYCLÉ & EN NUMÉRIQUE INTERACTIF

21 Bd Winston Churchill 44803 ST HERBLAIN • gecop@gecop.com



Transports Scolaires

LIGNE RESEAU MISTRAL

Abonnement : sur reseaumistral.com
Un numéro à votre service : 04 94 03 87 03

Toulon - La Cordeille - Ollioules

Ligne 11B

Assure au minimum un service toutes les 30 minutes de Blache jusqu'à La Cordeille et Ollioules - La Baume dans les deux sens.
Cette ligne est harmonisée avec la 11 entre Bonnus et Blache, puis la 12 entre la Baume et Blache.
Les élèves qui retournent sur Ollioules ont la correspondance à l'arrêt RN-8 entre les lignes 1 et 12.

Ligne 1

Assure un service toutes les 8 minutes jusqu'à La Beaucaire.
Prolongée vers La Cordeille aux heures d'entrée et sortie importantes de l'établissement.

Ligne 111

Assure 4 chemins des Routes - La Cordeille (arrêt RD 92) - Cézanne dans les deux sens.

Ligne OL02

Toulon nord : Siblas, Cimetière, Hôpital Ste-Anne, Carnot, La Tranchée, Place Macé, Quatre Chemins des Routes, Oratoire, Bonnes-Herbes, La Florane, La Cordeille
Départ Siblas 7h10 - Arrivée à La Cordeille vers 7h46
Départ de La Cordeille à 16h55 - Mercredi départ à 12h15.

Six-Fours - La Cordeille

Ligne OL03

Un car part de Bonnegrâce à 7h10
Un car part du Brusç, quai Parc de la Méditerranée à 07h10
Arrivées à La Cordeille vers 08h00.

Départs de La Cordeille :

Lun. Mar. Jeu. Ven. à 16h50.
Mercredi à 12h15.

Lun. Mar. Jeu. Ven. à 18h00, et Mer à 13h15 : Un car dessert les arrêts
« espace santé » à « Méditerranée »



RÉSEAU DE TRANSPORT RÉGIONAL « ZOU »

Informations pour Pass Zou-etudes
<https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>

Saint-Cyr - Bandol - Sanary - La Cordeille

Ligne 8848

Départs : Lundi au vendredi

Saint Cyr : ZAC des Pradeaux à 07h10
Saint Cyr (Manon des Sources) à 07h15 - ZAC des Pradeaux 07h20
Bandol - Garduère à 07h15 - Bandol - La Peyriere 07h18
Bandol - Casino à 07h15, puis ramassage
Sanary - nouveau cimetière, puis ramassage
Arrivées à La Cordeille vers 07h50.

Départs de La Cordeille :

Lun. Mar. Jeu. Ven : 16h55 et 17h55.
Mercredi : 12h15, 13h15.

La Cadière d'azur - Le Beausset - St Anne d'Evenos - La Cordeille

Ligne 8822

Un car part de La Cadière d'Azur à 06h50 du lundi au vendredi
Arrivée La Cordeille 07h45

Un car part du Beausset à 07h20 du lundi au vendredi
Arrivée à La Cordeille à 07h45

Départs de La Cordeille

Lun. Mar. Jeu. Ven à 16h55 et 17h55
Mercredi à 12h15, 13h20.

Intermarché

SUPER

TOULON RODEILHAC

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 19h30

Vendredi et samedi de 8h30 à 20h

Le dimanche de 8h30 à 13h



Mondial Relay
Lockers 24/7



drive.intermarche.com



04 94 22 43 44

77, rue Octave Teissier - 83200 Toulon Ouest



HOTEL SYNAYA ★ ★ ★



A 200 m de la plage
de Portissol

- . Bar
- . Piscine
- . Jardin
- . Terrasse

92 CHEMIN OLIVE 83110 SANARY/MER TEL : 04.94.74.10.50

www.hotelsynaya.com (réservation)

hotelsynaya@gmail.com



Structure de l'établissement

Cheffe d'établissement Coordinatrice : Christel LOUIS
Assistante de direction : Christelle GINTRAC ; Secrétaire de direction : Marilyne DORILLEAU
Cheffe d'établissement Premier Degré : Odile FERRANDI
Prêtres accompagnateurs de la Société de Marie : Père Bernard THOMASSET, Père Louis NIYONGABO
Adjointe en Pastorale Scolaire : Pascale SEPULCRE
Directeur Administratif et Financier : Arnaud BRICHON
Webmaster : Céline MEIRIER

L'ECOLE MATERNELLE ET ELÉMENTAIRE

522 élèves
4 classes de Maternelle,
15 classes en Élémentaire : du CP au CM2 (3 classes par niveau)
1 Regroupement d'adaptation
1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) Dys

SECRETARE : Fanny COPIN, 04 94 93 61 26 – ecole@esj-lacordeille.com
EVEIL A LA FOI (maternelles, CP, CE1) Sybille MARTIN
CATECHISE (CE2, CM1, CM2) Sandrine BOUDARENE
RESPONSABLE DOCUMENTATION Laurence DESTANQUE
PERSONNEL D'EDUCATION Laure FERREC, 04 94 93 68 59, Guillaume BASTIANI

LE COLLÈGE

800 élèves, 28 classes
de la 6^{ème} à la 3^{ème} (7 classes par niveau) ; 2 dispositifs ULIS fléché DYS

Langue vivante 1 : Anglais dans toutes les classes
Langues vivantes 2 (à partir de la 5^{ème}) : Allemand, Italien, Espagnol
Options facultatives : Chinois dès la 6^{ème}, Latin à partir de la 5^{ème}, sport APPN en 5^{ème} & 4^{ème}, Cinéma en 4^{ème} & 3^{ème}

DIRECTRICE DES ETUDES : Dorothee LÈBRE
SECRETARE : Léonie MAILLOT, 04 94 93 61 46 - college@esj-lacordeille.com
RESPONSABLE DU NIVEAU 3^{ème} : Caroline NORROY
RESPONSABLE DE LA VIE SCOLAIRE : Didier DALGER
RESPONSABLE DU DISPOSITIF ULIS ET DES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS : Marc RENO
PERSONNELS D'EDUCATION, responsables de niveau
6^{ème} : Aurore ANNONIER, 04 94 93 61 36
5^{ème} : Michel RAYNAUD, Baptiste SABATIER, 04 94 93 61 35
4^{ème} : Didier DALGER, 04 94 93 61 34
3^{ème} : Elisabeth PAROLDO, 04 94 93 61 33
aidés par Martine CHASSARD, Stéphanie PITTIGLIO et Valérie PAGES

RESPONSABLES D'AUMÔNERIE
6^{ème} & 5^{ème} Isabelle RABIAN et Pascale SEPULCRE
4^{ème} & 3^{ème} Marie ANDRIEU-CLAQUIN
RESPONSABLE C.D.I. : Alexia TEULÉ

LE LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL

480 élèves, 15 classes

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langues vivantes 2 : Allemand, Italien, Espagnol
- Langue vivante 3 : Italien
- Options facultatives proposées : Chinois, Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA), LVC Italien, Sciences de l'Ingénieur (SI), EPS, Arts plastiques
- Section Européenne (SVT/Anglais)
Spécialités Première : Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Langues, littératures et cultures étrangères (anglais) / Mathématiques / Numérique et sciences informatiques (NSI) / Physique chimie / SVT / Sciences de l'ingénieur (SI) / Sciences économiques et sociales (SES)

DIRECTRICE DES ETUDES : Anne MOUSSARON
SECRETARE : Régine JACQUOT, 04 94 93 61 22 – lg@esj-lacordeille.com
PERSONNELS D'EDUCATION, responsables de niveau :
2^{nde} : Frédérique CECCHI, 04 94 93 61 32
1^{ère} : Aurélie GREGOIRE, 04 94 93 61 31
T^{ale} : Christophe HERRSCHER, 04 83 77 06 81 aidés par Alice MARIANI

RESPONSABLE D'AUMÔNERIE : Brigitte ARCE
RESPONSABLE C.D.I. : Marie-France RUAULT

LA CORDEILLE FORMATION

RESPONSABLE : Jean-Marie MEAZZA, 04 94 93 68 53
Formation pour adultes - Location de salles de cours
Services à la personne, industrie, langues, formations en alternances

LE LYCÉE PROFESSIONNEL,

300 élèves

3^{ème} Préparatoire aux Métiers

- Maintenance des Véhicules (MV) Baccalauréat professionnel & BTS
- Maintenance des Systèmes de Production Connectés (MSPC) Baccalauréat professionnel, BTS
- Microtechniques (Mt) Baccalauréat professionnel
- Cybersécurité Informatique Réseau Elec (CIEL) Baccalauréat professionnel & BTS & Bachelors
- Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) Baccalauréat professionnel
- Animation Enfance et Personnes Agées (AEPA) Baccalauréat professionnel

DIRECTRICE DES ETUDES : Marie-Sophie GAUVIN
DIRECTEUR DELEGUE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE : Jean-Marie MEAZZA
SECRETARES : Béatrice RENARD, 04 94 93 61 42 – lp@esj-lacordeille.com
Marion DESCHOUWER-EBRARD, 04 94 93 61 42 - lp-formations@esj-lacordeille.com
PERSONNELS D'EDUCATION : Axel AUJALEU, 04 94 93 61 43 - David ELIZABETH, 04 94 93 68 58
RESPONSABLE D'AUMÔNERIE : Pascale SEPULCRE

LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) MPSI - PSI

120 étudiants

RESPONSABLE DES CPGE : Elie DE SAUVAGE
Localisation : ISEN, Maison du Numérique et de l'Innovation - Place Georges Pompidou, Toulon. Tél. 04 94 03 89 50 – elie.de.sauvage@yncrea.fr
Recrutement national : Concours commun « Puissance Alpha »